



Céline Besancet
Rue du Crêt-aux-Moines 20
1422 Grandson
☎ 079 / 672 71 19

Web : www.roseliere.scout.ch
Email : caissier@roseliere.ch
Grandson, octobre 2022



Cotisation pour l'année 2022-2023



Chers parents, chers scouts, chers amis,



Nous vous faisons parvenir la cotisation annuelle qui se présente ainsi :



- Fr. **140.-** par scout, Fr. **230.-** pour deux enfants, et Fr. **310.-** maximum par famille,
- Fr. **50.-** pour les membres sympathisants,
- Fr. **30.-** pour les membres du clan,
- Fr. **0.-** pour les responsables actifs.



Pour mémoire, les louveteaux/louvettes /les éclaireurs/éclaireuses et les picos, la cotisation annuelle comprend l'ensemble des activités normales, à la cabane, le samedi de 14H00 à 17H00.



Pour certaines activités spéciales et les week-ends, une participation financière peut être demandée. Le camp d'été occasionne un coût supplémentaire.



Nous vous remercions de bien vouloir verser ces montants avec la QR-facture jointe à cette circulaire **en complétant payable par et le montant**, par e-banking , iban CH21 0900 0000 1002 9000 8, groupe scout la Roselière, 1400 Yverdon-les-Bains, jusqu'au **30 novembre 2022. Merci de rajouter Fr. 2.35 si vous effectuez votre paiement dans une filiale postale. Si possible mettre le nom de l'enfant dans communication.**



Nous serions très reconnaissants, que celles et ceux qui le souhaitent « mettent un peu plus » lorsqu'ils s'acquitteront de leurs cotisations. Par exemple, cela nous donnerait la possibilité de renouveler et d'entretenir notre matériel. **Merci d'avance pour votre générosité !**



En aucun cas des problèmes financiers ne doivent empêcher vos enfants à participer à nos séances et à nos camps scouts ! N'hésitez pas à me contacter, un arrangement peut toujours être trouvé.



Meilleures salutations scoutées à chacun !



La trésorière

C.Besancet



